

Résultats des NAO 2022

Comme nous vous l'avions indiqué, la **2ème réunion des NAO 2022 s'est tenue le mardi 14 décembre 2021** sur le site de Saint Ouen. **L'équipe CFDT en charge de représenter tous les sites RBFRA a fortement œuvré durant cette réunion** pour arriver au résultat qui vous est présenté ci-dessous.

Pour rappel, à la fin de la 1^{ère} réunion des NAO qui s'était tenue le mardi 30 novembre, la direction nous avait fait la proposition suivante :

Proposition n° 1 :

Budget de 2,5 % réparti comme suit :

- Niveau 1 à 4 (coeff 155 à 285) : 2,5 % en AG
- Niveau 5 (coeff 305 à 395) et cadre jusqu'à position 2 : 1,7 % en AG et 0,8 % en AI
- Cadre niveau 3 hors SL : 1,5 % en AG et 1 % en AI

En préambule de la 2^{ème} réunion, la direction nous a annoncé que nous avions **perdu 2 points sur l'intéressement** passant de l'indice 107 (2450 €) à l'indice 105 (1750 €).

En accord avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives au niveau RBFRA (CFDT, CFE-CGC, CGT et SUD), nous avons acté que dans un premier temps nous ne parlerions que du budget d'augmentation de la masse salariale.

Dès le début de la réunion, la direction a fait une nouvelle proposition.

Proposition n° 2 :

Budget de 2,8 % réparti comme suit :

- Niveau 1 à 4 (coeff 155 à 285) : 2,8 % en AG
- Niveau 5 (coeff 305 à 395) et cadre jusqu'à position 2 : 2 % en AG et 0,8 % en AI
- Cadre niveau 3 hors SL : 1,6 % en AG et 1,2 % en AI

Après de longues séances d'argumentations de la part des organisations syndicales, la direction a fait une nouvelle proposition :

Proposition n° 3 :

Budget de 2,9 % réparti comme suit :

- Niveau 1 à 5 (coeff 155 à 395) : 2,9 % en AG
- Cadre position 2 : 2,5 % en AG et 0,4 % en AI
- Cadre niveau 3 hors SL : 2 % en AG et 0,9 % en AI

+ **une prime** de 1 point supplémentaire sur l'intéressement à hauteur de **350 €**.

Suite à plusieurs suspensions de séance, les organisations syndicales ont obtenu une dernière proposition de la direction :

Proposition n°4 :

Budget de 3 % réparti comme suit :

- Niveau 1 à 5 (coeff 155 à 395) : 3 % en AG
- Cadre position 2 : 2,5 % en AG et 0,5 % en AI
- Cadre niveau 3 hors SL : 2 % en AG et 1 % en AI

+ **une prime** de 1 point supplémentaire sur l'intéressement à hauteur de **350 €**.

Monsieur OLIVIER (RH RBFR) a conclu cette seconde réunion en nous indiquant qu'il y avait **3 possibilités pour la suite de l'accord NAO 2022** :

- Si **accord unanime**, c'est-à-dire que les 4 organisations syndicales représentatives signent l'accord, **il validera la proposition n°4**.
- Si **accord majoritaire**, c'est-à-dire signé par des organisations syndicales représentants au moins 50% des voix exprimées, **il reviendra à la proposition n° 3**.
- **Sans accord majoritaire** il reviendra à **la proposition n° 1**.

Nous avons ensuite **défendu l'ensemble des revendications de la CFDT**. Seulement **2 de nos revendications ont été partiellement validées** :

- Une augmentation des plafonds des frais liés aux déplacements : La revalorisation aura lieu à partir du 1er février 2022 sans en connaître la valeur.
- Accord dérogatoire sur la participation aux bénéfices : ce thème sera repris lors d'une réunion en février ou mars 2022.

Malgré les nombreuses interventions et argumentations de l'équipe CFDT, **toutes les autres revendications ont été rejetées !**

Il est également important de préciser que **toutes les primes liées à l'activité seront revalorisées du montant de l'augmentation** qui sera validée par les signatures ou non des organisations syndicales.

La CFDT regrette que la proposition sur la répartition par AGU (Augmentation Générale Uniforme), que nous vous avons présentée dans nos revendications, n'ait pas été retenue par la direction. La CFDT continuera à défendre cette idée de répartition avec force et conviction.

Info de dernière minute !

Monsieur OLIVIER (RH RBFR) est revenu mercredi matin, par mail, vers les organisations syndicales en proposant de **passer la prime de 1 point supplémentaire sur l'intéressement de 350 € à 450€** uniquement pour la proposition n°4.

Nous avons donc depuis mercredi matin une amélioration de proposition.

Proposition n° 4 (améliorée !) :

Budget de 3 % réparti comme suit :

- Niveau 1 à 5 (coeff 155 à 395) : 3 % en AG
- Cadre position 2 : 2,5 % en AG et 0,5 % en AI
- Cadre niveau 3 hors SL : 2 % en AG et 1 % en AI

+ une prime de 1 point supplémentaire sur l'intéressement à hauteur de 450 €.

C'est cette proposition qui sera retenue en cas de signature unanime des organisations syndicales.

Concernant **le site de Rodez**, suite à l'accord de transformation qui vient d'être signé et qui prévoit de retenir 2% sur les budgets NAO 2022, **le delta sera donné en AG à l'ensemble des salariés** soit 1% en AG pour tous les salariés si la proposition 4 est validée.

**Malgré des résultats de NAO qui sont en deçà de
l'investissement des salariés et après avoir consulté l'ensemble
des sections CFDT des sites RBFR,
La CFDT sera signataire de l'accord NAO 2022.**

L'équipe CFDT Bosch vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !